

## FORMATION DES CONSEILLERS SYNDICAUX DE COPROPRIETE

### DESCRIPTIF

Mener un projet de rénovation énergétique en copropriété est complexe et chronophage. Il est nécessaire de mettre en œuvre des connaissances dans des domaines variés. Un membre de conseil syndical qui initie une démarche de rénovation énergétique dans sa copropriété peut parfois manquer des connaissances pour mener un projet de rénovation, se sentir isolé et avoir besoin d'échanger avec d'autres porteurs de projets en copropriété.

Les « formations mixte » destinées aux conseillers syndicaux de copropriétés répondent cette double question de la mise en réseau des copropriétaires engagés dans une démarche de travaux, et de formation sur des aspects techniques.

Cette formation s'écoule sur deux mois et comprend 6 modules d'e-learning et 3 séances en salle.

Un petit groupe de membres de conseils syndicaux est invité à participer à chaque session (10 à 15 personnes). La formation se déroule en leçons :

- dimensionnées pour durer maximum 20 minutes
- fractionnées par thématique
- avec un questionnaire final « d'auto-évaluation »

#### **Module 1 : Enjeux énergétiques/climatiques et les contraintes réglementaires**

Réglementations nationales, Plan Climat, enjeux énergétiques/climatiques...

#### **Module 2 : Notions de base de la thermique et du confort**

Isolation, sensation paroi froide, taux d'humidité, confort d'été, qualité de l'air intérieur...

#### **Module 3 : Comment suivre ses consommations**

Afin d'amener les copropriétaires à se rendre compte de ce qu'ils consomment d'année en année.

#### **Module 4 : Les solutions techniques pour améliorer son bâtiment**

Mise en place d'un outil interactif sur les solutions technique.

#### **Module 5 : La gestion de projet**

Les acteurs, sources d'aide, les freins, planning de déroulement de projet...

Notions de sociologie pour motiver les copropriétaires.

#### **Module 6 : Boîte à outils**

Sources de financement, boîte à outils, retours d'expériences...

### RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS

Une première session de formation s'est déroulée à l'automne 2013, réunissant une dizaine de participants. Une deuxième session est prévue pour l'automne 2014.

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de s'approprier la thématique énergétique et d'être plus armé pour répondre aux diverses interrogations qui peuvent être soulevées en assemblée générale.

### PARTENAIRES DU PROJET

-Grand Lyon  
-ADEME  
-Hespul

### CONTACT

Robin LHUILLIER

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise

Tél.04.37.48.22.42 - [robin.lhuillier@ale-lyon.org](mailto:robin.lhuillier@ale-lyon.org)